

Ingrid Neumann-Holzschuh / Beatrice Bagola (éds.)

CANADIANA

LITERATUREN/KULTUREN - LITTÉRATURES/CULTURES -  
LITTERATURES/CULTURES

Herausgegeben von Klaus-Dieter Ertler und Wolfgang Klooß

BAND 17

# L'Amérique francophone - Carrefour culturel et linguistique

Actes du 10<sup>ème</sup> Colloque international  
"Français du Canada - Français de France"  
(Trèves, 19 - 21 juin 2014)

Avec la collaboration de Julia Mitko

**Redaktionskomitee / Editorial Board / Comité de rédaction:**

Petr Kyousek (Brno)  
Gilles Dupuis (Montréal)  
Piotr Sadkowski (Torún),  
Hans-Jürgen Lüsebrink (Saarbrücken)  
Martin Küster (Marburg an der Lahn)  
Helga E. Bories-Sawala (Bremen)  
Kerstin Knopf (Bremen)  
David Staines (Ottawa)  
Jutta Zimmermann (Kiel)  
Astrid Fellner (Saarbrücken)  
Kirsten Dickhaut (Koblenz/Landau)

PETER LANG  
EDITION

2016

PETER LANG  
EDITION

Ingrid Neumann-Holzschuh, Regensburg

## Le français louisianais et la syntaxe de l'oral

*This paper will demonstrate that the syntax of Louisiana French is influenced by the essentially oral character of this variety. Subordination, focalization and the particle -LA will be at the center of attention, as these domains are particularly susceptible to the specific conditions of oral discourse. Although the evolution in Louisiana French is very similar to other non-standard varieties, the interaction of orality and language attrition seems to play a crucial role in the acceleration of language change.*

### 1. Introduction

Le but de cet article<sup>1</sup> est d'apporter une contribution à la description de la syntaxe du français louisianais (FL), le seul travail consacré à ce domaine étant à ce jour celui de Cynthia Stäbler (1995b).<sup>2</sup> Je souhaite le faire dans une perspective bien précise, afin de montrer que le caractère oral du FL a eu des répercussions sur la syntaxe de cet idiome. Je prolonge ici les réflexions que Martina Drescher et moi-même avons faites (Drescher / Neumann-Holzschuh 2010) sur la syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français. Cet ouvrage collectif rassemble des articles abordant précisément cette même question : quelles sont les répercussions de l'oralité sur la syntaxe de ces variétés, c'est-à-dire quelles sont les conséquences sur la syntaxe des langues du fait qu'elles sont parlées, et qu'elles sont parlées dans des interactions (cf. également Gadet 2011, p. 135) ? Comme ce recueil ne contient pas de contribution consacrée au FL, je vais présenter ici, en me référant à Stäbler, divers phénomènes syntaxiques liés de façon causale au facteur « oralité ». Il ne s'agit pas là de caractéristiques spécifiques du FL, au contraire, ce sont en premier lieu des stratégies universelles, dépassant le cadre

---

1 Il s'agit de la version révisée d'une contribution à l'Institut d'été international sur l'histoire et la culture de la Louisiane française et francophone *Quand la Louisiane parle français*, organisé par France Martineau, Thomas Klingler et Jean-Pierre le Glaunec à l'université de Tulane, New Orleans, États-Unis, du 28 mai au 1<sup>er</sup> juin 2012. Cf. [www.continent.uottawa.ca/fr/colloques-et-expositions/instituts](http://www.continent.uottawa.ca/fr/colloques-et-expositions/instituts)

2 La syntaxe d'autres variétés non-hexagonales est l'objet des travaux d'Arrighi (2005) sur le français acadien et de Wiesmath (2006) sur le français au Nouveau-Brunswick (NB), de Hennemann (2014) sur la Nouvelle-Écosse (NE) et de Ploog (2002a, 2004, 2006) sur le français abidjanais.

d'une langue donnée (*iberreizelsprachlich*), présentes également dans d'autres variétés non-standard et bien sûr aussi dans le français parlé hexagonal. Mais il est intéressant de suivre la réalisation de ces stratégies dans une langue donnée, ainsi que la question d'éventuels processus de changement linguistique qu'elles pourraient déclencher. D'un point de vue méthodologique, le cas du FL soulève tout particulièrement la question de savoir dans quelle mesure oralité et érosion linguistique interagissent de façon complexe.

## 2. Le FL dans l'espace variationnel nord-américain

Comme toutes les variétés non-hexagonales du français, le français louisianais s'est formé dans un contexte historique, socio-politique et linguistique particulier. La présence du français en Louisiane remonte au XVII<sup>e</sup> siècle ; par la suite, cette région de l'empire colonial français a connu plusieurs vagues d'immigration francophone, la langue de ces immigrants recouvre toute une gamme de variétés diatopiques et diastratiques du français. Tandis que les premiers colons français parlaient un français populaire, diatopiquement ancré dans le Nord et le Centre de la France, les Acadiens parlaient pour leur part un français fortement imprégné par les dialectes de l'Ouest.<sup>3</sup> Leur présence en Louisiane est le résultat de l'une des premières purifications ethniques de l'ère moderne – le Grand Dérangement de 1755, qui vit les Britanniques déporter brutalement des milliers d'Acadiens de Nouvelle-Écosse. S'y ajoutent au début du XIX<sup>e</sup> siècle les réfugiés venant des Antilles – notamment d'Haïti, suite à l'indépendance de l'île –, quelques milliers de Français qui ont quitté la France pendant la Révolution ainsi que de nombreux francophones originaires du Québec. La langue des Acadiens n'était donc qu'une des « composantes » du nouveau français régional en voie d'émergence dans cette ancienne colonie française.

Contrairement aux autres sous-espaces de la diaspora acadienne, le parler acadien de Louisiane s'est dès le début trouvé en coexistence directe avec d'autres variétés du français, plus prestigieuses,<sup>4</sup> qui ont au moins partiellement « couvert comme un toit » la variété des réfugiés. En Louisiane on est donc confronté à une situation spéciale de « chapeautage linguistique ».<sup>5</sup> Même si les Acadiens ont longtemps su préserver leurs particularités linguistiques et culturelles, il s'est opéré au

fil du temps un brassage des divers groupes francophones dans cette région des États-Unis, débouchant sur un nivellement linguistique qui a donné naissance à un nouveau français régional. En effet, le français louisianais n'est pas un rejeton direct du français acadien (FA) ; au contraire, selon les mots de Klingler, il est bien « the heterogeneous result of a complex process of language contact that had many components, only one of which was the French of the Acadian exiles » (2009a, p. 103), le terme de *français cadicien* étant bien « une étiquette trompeuse » (Neumann-Holzschuh 2009a, p. 119). Ces évolutions purement linguistiques se sont accompagnées de l'émergence de nouvelles identités sociales et culturelles dans les nouveaux environnements.<sup>6</sup>

Grâce à son « écologie » particulière, le FL est une variété autonome du français nord-américain qui démontre toutefois – au moins dans les paroisses occidentales – des continuités non négligeables avec le français acadien tel qu'il est parlé aujourd'hui dans les Provinces maritimes du Canada. Les traits morphosyntaxiques qui caractérisent la plupart des variétés acadiennes traditionnelles et que l'on peut donc attribuer, de manière raisonnable, au fond acadien commun sont les suivants : le passé simple en [i] / [ir], (type : *il arriva* « il arriva »), l'imparfait du subjonctif (*fallait qu'ils gagnèrent*), la désinence -ONT à la 3<sup>e</sup> pers. pl. (*ils venont* « ils viennent »), le pronom *je* en combinaison avec la désinence verbale -ONT à la 1<sup>ère</sup> pers. pl. (*je faisons* « nous faisons »), l'interrogation en QUOI (*quoi tu veux ?* « qu'est-ce que tu veux ? ») (Rottet 2004, 2006).<sup>8</sup> De ces traits, seuls la terminaison en -ONT et le pronom interrogatif QUOI sont attestés en Louisiane, les autres traits sont toujours vivants en NE et, à un moindre degré, au NB.<sup>9</sup>

6 Cf. Rottet (2004, 2006), Dubois (2005), Picone (2006, 2015).

7 Cf. aussi Neumann-Holzschuh (2008, 2009a).

8 Rottet (2004, p. 176) signale qu'en FL, l'interrogation prend souvent la forme QUOI + sujet + verbe – sans inversion et sans éléments périphrastiques – si QUOI est l'objet direct, même si les interrogations avec des éléments périphrastiques sont aussi courantes. Ajoutons que les parlers acadiens préfèrent, à la forme QUOI + SV, les structures avec des éléments périphrastiques : *quoi-ce, quoi-ce que, quoi c'est que*, etc.

9 Dans Neumann-Holzschuh / Wiesmath (2006), l'espace variationnel de l'acadien a été caractérisé comme un *continuum discontinu*, c'est-à-dire comme un ensemble complexe de continuités et de discontinuités sur le plan morphosyntaxique. Dans le cadre de cet article, dans lequel plusieurs phénomènes morphosyntaxiques ont été analysés dans une perspective comparative, le français louisianais a été présenté comme la variété la plus lointaine du groupe variationnel de l'acadien. Même si cette présentation s'est avérée trop simplificatrice, comme on le sait maintenant, les données linguistiques permettent de se faire une certaine idée de cet espace variationnel dont les variétés sont malgré tout étroitement apparentées.

3 Pour l'histoire des Acadiens, cf. Kolboom (2005).

4 Cf. Neumann-Holzschuh (2009a, 2010, 2014), Dubois (2005), Picone / Valdman (2005), Klingler (2009), Picone (2015).

5 J'emprunte ces expressions à Koch / Oesterreicher (2001), qui se réfèrent aux termes « Überdachung / überdachen » de Kloss (1978).

### 3. La syntaxe de l'oral

Dans Drescher / Neumann-Holzschuh (2010), nous partons de l'hypothèse que le caractère majoritairement oral des français non-hexagonaux a des répercussions sur le plan syntaxique. Étant donné que les facteurs discursifs l'emportent ici, en règle générale, sur la pression normative, ces variétés présentent des avantages pour une analyse linguistique centrée sur la syntaxe de l'oral.<sup>11</sup> La citation suivante de Ludwig (1989) énumère quelques traits de l'oralité qui peuvent être mis en relation directe avec certains phénomènes langagiers :

L'oral est lié à une situation de communication concrète, au face-à-face ; il ne cherche pas à franchir les limites du temps et de l'espace. D'un point de vue cognitif, il renonce à une activité de programmation complexe. Il ne s'adresse pas à un public nombreux, il relève de contextes informels et établit une relation de proximité sociale. (Ludwig 1989, p. 17)

Qu'est-ce qui caractérise la syntaxe de l'oral ? Il est bien connu que les conditions universelles de l'immédiat communicatif telles que la spontanéité, l'émotionnalité, l'intimité, la contextualisation multiple et la dialoguicité (Koch / Oesterreicher 2001) déterminent les stratégies communicatives des locuteurs et qu'elles ont à l'intérieur du discours oral des conséquences qui touchent tous les domaines linguistiques. Pour ce qui est de la syntaxe, les conditions de l'immédiat favorisent – au niveau universel – une formulation décompactée et relâchée, « agrégative »<sup>12</sup> et provisoire. Cela se manifeste, par exemple, dans le domaine de la « jonction », par la prédominance de la simple juxtaposition des éléments, c'est-à-dire par l'absence de coordination et de subordination explicites sur le plan syntaxique. La délimitation des phrases restant floue, ce sont souvent les marqueurs discursifs qui assument le bon fonctionnement de la conversation. D'autres caractéristiques de la syntaxe de l'oral sont le manque de marquages morphosyntaxiques explicites, les ambiguïtés structurelles ainsi que certains modèles de linéarisation expressive qui peuvent être mis en rapport avec le fait que l'ordre des mots dépend de l'ordre informationnel du message, d'où peut résulter, par exemple, la position du thème en tête de la phrase. En décrivant ces phénomènes, qui ne se manifestent que dans le discours de l'immédiat communicatif, il faut cependant bien distinguer entre les stratégies syntaxiques universelles (*überreizsprachlich*), comme la tendance à la parataxe, la focalisation ou l'emploi de marqueurs discursifs, d'une part, et

Mis à part l'héritage acadien, le FL partage bon nombre de traits morphosyntaxiques non-standard avec les autres variétés du français en Amérique du Nord (FAN), comme le non-accord du verbe, l'affaiblissement de la catégorie du genre, l'emploi de l'auxiliaire *avoir* au lieu de *être* avec les verbes intransitifs et pronominaux, les périphrases verbales *prendre à, être à faire qqch., être pour faire qqch., avoir à faire qqch.* Et en effet, le français nord-américain présente, en dépit de nombreuses divergences d'une variété à l'autre, une étonnante unité, façonnée par l'histoire, qui s'explique tout d'abord par l'existence d'un fond commun dans le Nouveau Monde, ancré dans le français populaire parlé aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.<sup>10</sup> Les ressemblances entre l'Acadie et la Louisiane dans la préservation de régionalismes spécifiques semblent *a priori* procéder d'une configuration historique particulière. Du point de vue méthodologique il est donc indispensable de se rendre compte du fait que les différentes catégories grammaticales n'évoluent pas au même rythme ni forcément dans la même direction, comme le souligne également Françoise Gadet dans une étude sur la variabilité linguistique dans le domaine francophone :

À l'évidence, tous les chapitres d'une grammaire ne sont pas touchés, ni au même titre, ni pour autant de phénomènes, ni avec autant de complexité, d'amplitude ou de contraintes. (Gadet 2011, p. 119)

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, un facteur supplémentaire important est à l'œuvre en ce qui concerne les processus de changement linguistiques spécifiques au FL : l'érosion linguistique. Dans son étude de 2001, Rottet montre les répercussions sur les structures langagières de la maîtrise linguistique de plus en plus fragmentaire du FL, notamment par les jeunes Louisianais. Dans le domaine de la morphosyntaxe comme dans celui de la syntaxe, le langage des semi-locuteurs présente de nombreuses simplifications, restructurations et interférences avec l'anglais qui n'existent pas au même degré dans d'autres variétés de français en Amérique du Nord.

10 Picone parle d'une « homogénéité fondamentale existant parmi toutes les populations francophones coloniales », qui auraient parlé « des dialectes populaires apparentés et répandus non seulement en Louisiane, mais aussi à une échelle plus vaste dans la francophonie d'alors » (2006, p. 228). À juste titre, Gadet affirme donc à propos des français marginaux : « Les travaux descriptifs tendent à mettre l'accent sur les différences entre variétés et moins sur les ressemblances, même si elles sont évidemment plus nombreuses que les divergences » (2009, p. 182).

11 « Dialects [...] provide a more direct window into 'natural' language acquisition and change than standard varieties, where normative pressure is always liable to interfere. » (Dufier et al. 2009, p. 8)

12 Pour ce terme, cf. Ludwig (1989) et Raible (1992) ; cf. aussi la dichotomie *syntactic mode/pragmatic mode* (Givón 1979).

les aspects purement intralinguistiques, d'autre part : pour ne donner qu'un seul exemple, les stratégies discursives étant les mêmes, le FL emploiera sans aucun doute d'autres marqueurs et d'autres conjonctions que le français parlé dans les pays francophones d'Afrique.

De plus, un autre aspect entre en jeu : certes, la notion de syntaxe de l'oral déborde en premier lieu sur les phénomènes syntaxiques s'expliquant de façon immédiate par l'oralité, mais en deuxième lieu cette notion est aussi ancrée dans le domaine de l'analyse du discours et de la pragmatique. Toutefois, avant d'aborder une analyse pragmatique et conversationnelle, il faut commencer par la description empirique des phénomènes syntaxiques déterminés. C'est à cela que le présent article entend contribuer.<sup>13</sup> Nous n'aborderons cependant pas en profondeur tous les phénomènes universels de la langue parlée dans le domaine de la syntaxe : certains, comme les phrases tronquées, les ellipses, les anacoluthes sont d'un intérêt moins grand pour la dynamique langagière spécifique du FL que la syntaxe du subordonnant QUE et de la particule LA, ainsi que diverses stratégies de focalisation.<sup>14</sup> Pour notre analyse, nous nous appuyons en premier lieu sur le travail de Stäbler, ainsi que sur les données collectées dans le cadre de notre projet pour une grammaire comparée des parlers en Acadie, à Terre-Neuve et en Louisiane.

Pour ce qui est du FL, nous faisons face à un problème touchant directement à la possibilité de comparaison entre les français non-hexagonaux (cf. Drescher / Neumann-Holzschuh 2010, p. 25). Tandis que pour les français d'Afrique, on peut sans aucun doute avoir recours au concept d'*emergent grammar* élaboré par Hopper (1998) – il s'agit en fin de compte de « la sédimentation de nouvelles routines dans un cadre discursif dont les mécanismes sont destinés à maîtriser les tensions entre différentes exigences pragmatico-sociales auxquelles un locuteur doit faire face » (Ploog 2007, p. 166), c'est-à-dire de restructurations pouvant conduire à l'émergence de nouvelles variétés dynamiques –, ce n'est que partiellement le cas pour le EAN. Bien évidemment, en Amérique du Nord aussi, de nouvelles variétés se sont constituées depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle – on a donc assisté à une émergence dans le sens de Hopper, due notamment au contact entre diverses

13 Dans ce qui suit nous mettons l'accent sur le FL, sans cependant négliger les variétés du français acadien, étroitement liées à celui-ci.

14 Ploog (2007, p. 165) : « Nous entendons par dynamique langagière l'interprétation de séquences discursives, structurellement sous-déterminées, par un auditeur qui les catégorise en vue d'un réinvestissement. La dynamique langagière est ainsi constitutive de toute activité discursive, de production et d'écoute, avec pour fait élémentaire le non-standard ».

variétés du français – et, de manière tout aussi évidente, le facteur « oralité » a ici contribué à la consolidation de certaines structures syntaxiques non-standard. Mais l'évolution actuellement observable en Louisiane, de même que dans le Massachussets (Szelezák 2010), prend une autre direction. Étant donné que le français local n'a guère de chances de survie dans ces régions – l'attraction des formes standard ou de l'anglais constituent en effet une menace sérieuse pour les français locaux respectifs –, nous avons ici davantage affaire à la *disparition* qu'à l'*apparition* (émergence) de structures. En Afrique subsaharienne, en revanche, il semble qu'on puisse arriver à la stabilisation de normes endogènes, dont certaines diffèrent considérablement du français hexagonal.<sup>15</sup> Érosion d'un côté, élaboration ou émergence de l'autre, telle semble être la situation des variétés non-hexagonales de français en Amérique du Nord et en Afrique.

Sans contester, les deux facteurs que sont l'érosion linguistique et le contact linguistique avec l'anglais ont eu des répercussions immédiates sur les structures syntaxiques actuelles du FL et ne peuvent être négligés dans la suite de ces réflexions sur les effets de l'oralité sur la syntaxe. La description de la convergence de l'oralité, de l'érosion et du contact linguistique dans le domaine de la syntaxe, qui constitue certainement un défi, ne pourra qu'être esquissée dans le cadre de cet article. Fondamentalement, nous partons du principe que les phénomènes de changement linguistique sont généralement le produit de plusieurs facteurs, la dynamique langagière dans les langues émergentes ou en voie d'extinction étant particulièrement influencée par l'oralité.

#### 4. Enchaînement des propositions : la syntaxe du subordonnant QUE

Pour ce qui est des restructurations sur le plan de l'enchaînement des propositions, les travaux existant sur le français oral hexagonal et non-hexagonal soulignent unanimement l'importance de l'asynclète et de la parataxe, de la subordination implicite ainsi que des simplifications dans la subordonnée relative.<sup>16</sup> Nous n'entrerons pas dans les détails du phénomène de la juxtaposition et de la parataxe pure et simple –

15 Cf. Boutin (2008), Drescher (2009).

16 Nous repreneons ici quelques observations de Stäbler (1995b). Pour le FA, cf. Wiesmath (2002, 2006, pp. 75sq.), et Arrighi (2005, pp. 287–303) ; pour le français en Afrique et aux Antilles, cf. Ploog (2010) et Pustka (2010) ; pour une vue panfrancophone cf. Gadet (2013). Notons que nous ne traiterons pas dans cet article de QUE-relatif et des évolutions du FL dans ce domaine, cf. Rottet (2001, pp. 167sq. et pp. 259–261) et pour le FA Wiesmath (2002).

un coup d'œil jeté sur les corpus du FL (Stäbler 1995a, corpus Valdman) démontre le caractère hautement paratactique de la syntaxe des textes oraux. Nous nous concentrons plutôt sur le comportement syntaxique du subordonnant QUE, dont l'omission fréquente dans les propositions complétives et, moins, également dans les circonstancielles contribue considérablement à ce caractère asyndétique.<sup>17</sup> Nous avons ici affaire à des cas de mise en parole soucieuse d'économie, caractéristique de l'oralité : du fait de l'absence de marquage morphologique, la charnière entre principale et subordonnée manque, la relation syntaxique entre les propositions reste sous-spécifiée et doit être inférée par l'auditeur.

#### 4.1. Effacement du subordonnant QUE dans les complétives

En FL, la majorité des complétives sont codées implicitement, c'est-à-dire qu'il s'agit de cas de subordination sans subordonnant (Stäbler 1995b, p. 164). En particulier pour ce qui est de l'insertion du discours rapporté, la spontanéité de l'immédiat communicatif et le degré moindre de planification rendent plus difficiles la pleine intégration syntaxique ainsi que la concordance temporelle, locale et personnelle du discours rapporté (Koch / Oesterreicher 2011, pp. 80–81). La linéarisation sans subordonnant est également très courante après les verbes de volition, de croyance, d'opinion, et le verbe *il faut*.<sup>18</sup>

- Le monde est pas honte pour dire \* eux-autres vient d'une famille de cadjin (corpus Dubois St. Landry E-046)<sup>19</sup>
- J'aurais pu apprendre à signer mon nom si j'avais dit \* je voulais apprendre (corpus Valdman – Châtaigner, Évangéline)
- je suis sûr \* vous-autres avez des/des chevaux et des bœufs dans le temps longtemps passé (Stäbler 1995a, p. 196)
- je voulais pas \* il ADVERTIZE au monde \* j'étais après cuire des NUTRIA (Stäbler 1995b, p. 149)
- mais quand je sortais faulait j'aye des béquilles (Stäbler 1995b, p. 160)
- il dit je veux en manger et il dit faut tu me le cuis (Stäbler 1995b, p. 160)

17 Selon Wiesmath (2002) et Arrighi (2005), on peut observer deux tendances évolutives « inverses » en FA : l'absence de QUE là où il est censé figurer, comme dans les constructions relatives, complétives et circonstancielles, et inversement, la présence de QUE là où normalement on ne l'attendrait pas (BECAUSE QUE), cf. aussi Gadet (2013).

18 Tandis que cette tendance est très prononcée en FL, les cas où le subordonnant QUE manque sont très nettement minoritaires en FA, selon Wiesmath (2002, p. 395), mais cf. aussi Arrighi (2005, pp. 290–291).

19 Je tiens à remercier Sylvie Dubois de m'avoir donné accès à son corpus lors de ma visite à Baton Rouge en 2005.

Pour ce qui est des exemples avec un verbe déclaratif, on peut en fait se demander s'il s'agit véritablement de subordination ou simplement de juxtaposition de deux propositions indépendantes, la distinction entre discours indirect et direct n'étant pas aisée (Pustka 2010). Si l'on suit les réflexions de Raible (1992) sur le phénomène de la jonction, toutes les phrases citées ci-dessus sont en effet « agrégatives », les propositions n'étant pas liées entre elles. À l'extrême, on juxtapose simplement des unités en laissant à l'auditeur le soin de les relier entre elles (Raible 1992, p. 28). Les transitions entre discours direct et discours indirect sont d'autant plus floues que le subjonctif est très affaibli en FL, si bien que l'insertion de la phrase subordonnée est rarement marquée par le mode.<sup>20</sup>

#### 4.2. Effacement du subordonnant QUE dans les propositions circonstancielles

Pour ce qui est du manque de la particule QUE en tant que deuxième élément d'une conjonction complexe, le FL se comporte comme d'autres variétés orales du français. Sans le subordonnant QUE, la relation entre les deux propositions reste largement implicite surtout quand il s'agit de *depuis que* ou *avant que*, et nous sommes une fois de plus en présence de structures plutôt « agrégatives » (Stäbler 1995b, pp. 167, 170).<sup>21</sup> L'omission de QUE, notamment après PARCE, est déjà attestée dans des sources plus anciennes (Brandon 1955, p. 506, Guilbeau 1950, pp. 261, 266, Conwell / Juillard 1963, p. 193).

- ils ont bâti un tas de maisons *depuis* moi je m'ai marié (Stäbler 1995b, p. 170)
- et c'est peut-être ça qui y a sauvé qu'il a pas brûlé plus mauvais. *parce* y avait de l'eau qui coulait en dedans (Stäbler 1995b, p. 172)
- tellement j'aime ça froid \* je me dépêche à la boire *tandis* elle est froid (Stäbler 1995b, p. 177)
- Il a venu *pendant* j'étais dans le clos après ramasser mon gombo (DLF 2010, s.v. *pendant*)
- il m'a prêché à moi *pour* je traverse (corpus Valdman – Pacanière, St. Landry)

20 Pour l'emploi du subjonctif en FL, cf. Neumann-Holzschuh (2005), Rottet (2001, pp. 174, 248), Stäbler (1995b, p. 190).

21 Notons que pour Stäbler (1995b, pp. 167sq.), il s'agit d'un cas de subordination « intégrée », étant donné que la première partie de la conjonction subsiste. Ici aussi, les mêmes phénomènes sont attestés en FA, cf. aussi Wiesmath (2006, p. 177) pour les contextes phoniques dans lesquels se produit l'omission de QUE ; cf. également Arrighi (2005, pp. 290–291).

- Et là, il [le mari] lui a dit qu'il fallait pas qu'elle se tracasse, qu'il allait parler au roi pour la soigner, par prendre cas d'elle. Mais c'est que le roi, lui, il aurait voulu la prendre pour sa femme. Et elle voulait pas (corpus Valdman - Bayou Sorrel, Iberville)
- il [mon père] a pris son fusil il y en a foutu trois coups sur la tête-là au GAMEWARD [...] Et il l'a / et il l'a éteint du comme dit chose c'est que moi j'étais en chammaile avec l'autre (Stäbler 1995a, p. 38)
- Et c'est que le premier bateau a été, le deuxième a été, le troisième a été, le quatrième, et là, moi, j'étais le cinquième amarré, bord là.... (corpus Valdman - Golden Meadow, Lafourche)

4.3. QUE – conjonction « passe partout »

En contrepartie de l'omission de QUE, on observe son emploi comme conjonction (et relatif) passe-partout dans plusieurs variétés non-standard du français en France et hors de France.<sup>24</sup> Grâce à son sémantisme assez flou, QUE constitue pour le locuteur un moyen commode de construire des phrases complexes sans spécifier le lien logico-sémantique entre la principale et la subordonnée. Dans un certain sens c'est un indice d'une faiblesse de congruence, qui selon Ploog (2010), contribue à la « vagueness » caractéristique de la syntaxe de l'oral. L'argumentation de Gadet va dans la même direction :

La polyfonctionnalité souple de QUE se prête parfaitement à des usages larges. [...] Des usages non standards de *que* sont signalés dans des fonctions tellement différentes qu'on peut parler de « ressource discursive », introduisant un lien vague et sous-spécifié entre énoncés. (Gadet 2009, p. 123).

Si le QUE polyfonctionnel – « *que* joncteur large » selon Gadet (2013, p. 74) – est très fréquent en français parlé hexagonal ainsi qu'en français acadien,<sup>25</sup> les corpus du FL ne présentent, cependant, que des occurrences isolées, et les sources anciennes ne décrivent pas non plus ce phénomène.

- mon parents travaillait bien d'ur qu'on va à l'école (Dajko 2009, p. 194) (= pour *que*)
- On avait juste eu l'électricité que moi j'avais 16 ans (NB - Wiesmath 2002, p. 399) (= *quand*)
- j'ai une sciaticque icitte là dans le dos là que je peux pas / je peux pas / je peux pas travailler ben beaucoup . assis (Ile-du-Prince Édouard - Arrighi 2005, p. 277) (= *de sorte que*)
- parce que ça c'était pas une place que les oies venaient (corpus Valdman - Isle Jean Charles, TB) (= *où*)

24 Cf. Gadet (1992, pp. 91sq. ; 2013), Pustka (2010), Ploog (2004, 2010), Wiesmath (2002), Stäbler (1995b, pp. 181sq.)  
 25 Cf. aussi Wiesmath (2006, p. 133) et Arrighi (2005, p. 277) pour le FA ainsi que Gadet (2013).

Par ailleurs, en FL, la conjonction peut être totalement absente. Dans les circonstancielles, l'asyndète – omission non seulement de QUE, mais aussi de la première partie de la conjonction standard – est même très fréquente ; cette absence d'un mot de liaison explicite constitue, bien entendu, le pôle le plus agrégatif.<sup>22</sup> Ces structures caractérisées par la simple juxtaposition sont un exemple de référentialisation floue ou non explicite dans le discours oral. Étant donné que la désambiguïsation du texte se fait uniquement par recours au contexte – non-verbal ou verbal –, elles impliquent une présuppositionnalité importante. Il est intéressant de noter que la disparition totale des conjonctions n'est guère attestée dans les sources anciennes<sup>23</sup> et que ce phénomène n'est pas non plus décrit pour le français acadien par Arrighi et Wiesmath.

Lorsque les propositions sont simplement juxtaposées, elles expriment, en règle générale, un rapport de postériorité :

- et on arrivait là-là \* le dedans la maison brûlait joliment bien (Stäbler 1995b, p. 150)

Notons, cependant, que la succession des faits peut, elle aussi, être représentée de façon iconique par la chaîne parlée elle-même :

- et tout quelqu'un avait sa récolte de coton dans son hangar . il allait au moulin . il moudait sa balle il ramenait sa balle il mettait en haut l'hangar (...) (Stäbler 1995b, p. 136)

Il est aussi courant que les énoncés expriment une relation de cause implicite :

- ça fait ils l'ont trouvé son corps il était. dans l'eau \* il avait tombé en bas du bateau \* il avait été tiré . dessus le bord du cou (Stäbler 1995a, p. 151)

Bien que l'expression de la condition n'apparaisse que rarement dans une simple juxtaposition, on trouve des exemples dans lesquels le rapport de condition n'est indiqué ni par la conjonction SI, ni par un élément corrélatif :

- [à propos d'un médecin engagé] quelqu'un est malade . t'as de l'argent ou pas . chaud ou froid trempe sec . n'importe quelle heure de la nuit . \* il allait (Stäbler 1995b, p. 152)

Un cas particulier nous semble être la construction *C'est que X + verbe*, qui, comme en français hexagonal, peut avoir une valeur causale-consécutrice (cf. aussi Stäbler 1995b, p. 151). *C'est que* présente donc plutôt les caractéristiques d'un marqueur ayant une certaine valeur illocutoire (explicative et justificative) (comparable à l'allemand *ja, auch, dann*).

22 Cf. Stäbler (1995b) pour une description plus détaillée ; selon elle, il s'agit ici d'un exemple de subordination implicite.  
 23 Conwell / Juillard (1963, p. 194) ne mentionnent que l'omission de *quand* et *que*.

Les observations précédentes montrent qu'il y a un parallélisme évident entre FL et FA en ce qui concerne l'omission de QUE, d'une part avant les complétives (en FL, elle se produit même dans la majorité des cas, cf. Stäbler 1995b, pp. 162, 190), d'autre part dans les circonstancielles, la disparition de QUE n'étant pourtant pas systématique dans les variétés (cf. Stäbler 1995b, p. 190, Arrighi 2005, p. 298).<sup>26</sup>

De nettes différences semblent toutefois se manifester en ce qui concerne la subordination implicite dans les circonstancielles, c'est-à-dire l'effacement pur et simple de la conjonction, fréquent en FL, mais peu courant en FA. À l'inverse, QUE « passe partout » est fréquent en FA, mais pas en FL. Je me demande si le passage direct de la conjonction circonstancielle sans QUE à la subordination implicite sans aucune liaison explicite sans l'étape « intermédiaire » de QUE « passe partout », n'est pas à mettre en rapport avec l'érosion linguistique, qui renforce l'évolution conduisant des structures agrégatives – dans ce cas, la subordination sous-spécifiée au moyen soit de la première, soit de la seconde partie de la conjonction – à des structures encore plus agrégatives sans aucun subordonnant.<sup>27</sup>

## 5. Oralité expressive : structures de focalisation

On sait que l'oralité, par comparaison avec la scripturalité, se caractérise particulièrement par l'expressivité (cf. Koch / Oesterreicher 2001, 2011). Les modifications de l'ordre des syntagmes, notamment la projection des actants liée à la progression thématique, sont fondamentales pour l'organisation de textes parlés et jouent un rôle crucial pour la syntaxe de l'oral. Le FL connaît lui aussi une série de structures de topicalisation et de focalisation, occupant des places diverses sur un continuum hypothétique allant de l'agrégation à l'intégration : comparés à la dislocation à gauche avec reprise du pronom, les constructions binaires et les *hanging topics* sont nettement plus agrégatifs. Ces structures, dont certaines ont déjà été décrites par Stäbler (1995b, pp. 106–116), se rencontrent sous des formes similaires dans toutes les variétés orales du français.<sup>28</sup>

<sup>26</sup> Dans l'ensemble, pour les deux variétés, « l'omission du subordonnant est plus manifeste dans la complétive, puis [sic] dans la circonstancielle » (Arrighi 2005, p. 299).

<sup>27</sup> Il reste à déterminer dans quelle mesure la chute de QUE est éventuellement aussi due à l'influence de l'anglais, où *that* peut être absent. Cf. aussi Gadet (2013, p. 77) qui note plusieurs arguments à l'encontre de cette hypothèse.

<sup>28</sup> Une analyse plus poussée devrait, bien entendu, également tenir compte de l'intonation.

## 5.1. Les détachements

### 5.1.1. L'inversion

- le/ un nonc à Catherine Blanchette . un / un Rintenne c'était. Et c'est / Nonc Horace c'est Bélizaire (Stäbler 1995b, p. 61)
- CANADIAN GOOSE ils appellent (Stäbler 1995a, p. 31)
- et la porte-là, tu pousses là là, comme ça là tu peux rentrer aussi (Stäbler 1995a, p. 64)

### 5.1.2. Les dislocations avec reprise

La projection des actants à gauche est la structure la plus fréquente pour exprimer un contraste ou une mise en relief pour attirer l'attention de l'interlocuteur. L'actant disloqué peut être le sujet ou le complément d'objet ; l'actant extrapolé peut être repris par un pronom, ÇA ou CE, ou par un nom à l'intérieur de la construction verbale.<sup>29</sup> Quelques-uns des exemples illustrent une dislocation multiple.

#### SN sujet

- Mon papa à moi, c'était un vaillant homme qui travaillait beaucoup d'ôr dans les puits d'huile (corpus Valdman – Jennings, Jefferson Davis)
- le monde de mon grand-père c'était du monde riche (Stäbler 1995a, p. 124)
- Mon pauvre Pop, ça travaillait dur et Mom aussi (corpus Dubois Lafourche L. 107–2)
- Les enfants d'aujourd'hui ça connaît pas (corpus Dubois Lafourche L. 107–2)
- et ça-là c'est vrai ça-là s/c'est/ euh/ je conte ça comme une farce. mais ç'a arrivé vrai (Stäbler 1995b, p. 112)

#### SN complément / attribut

- un mock-canard oui les Français appellent ça un sifflet canard (Stäbler 1995a, p. 34)

Dans la phrase suivante le complément détaché (le rhème) est repris dans la phrase principale, il ne s'agit donc pas d'une dislocation classique :

- il a pris son argent (et) il a acheté son/ . son tickette. le BUS il a pris le BUS (Stäbler 1995b, pp. 108–109)

On trouve aussi des détachements concernant d'autres fonctions que le sujet ou l'objet :

- le coton/... ça prenait cinq cents livres. cinq cents livres. de coton pour faire une balle (Stäbler 1995a, pp. 4–5)
- Et le z-oiseau qui passait, qui sifflait, elle faisait une chanson là-dessus (corpus Valdman – Diamond, Plaquemines)

<sup>29</sup> Cf. Stäbler (1995b, pp. 106sq.) pour une analyse détaillée de ces structures ainsi que Blanche-Benveniste (2010, p. 171) et Gadet (1996, pp. 132–133 ; 1992, pp. 74–75).

Les exemples suivants sont des dislocations à gauche multiples :

- Et le boss, lui, il aimait beaucoup la musique (corpus Valdman - Eunice, St.Landry)
- moi mes chaudières noires . eh . quand ça vient trop épais . des fois je les passe avec du/ euh oh ... euh comment tu d/ OVEN CLEANER (Stäbler 1995b, p. 125)
- Mais le cheval, pauvre Bone, lui, il a cru fallait qu'il se sauve parce que le top du boghei a tombé sus son dos (corpus Valdman - L'Anse Bourbeuse, Evangéline)
- Et son frère, l'eau était assez haute qu'il y a fallu qu'il s'en vient ici dans un pirogue (corpus Valdman - Caminada, Jefferson)

Les dislocations à droite servent à attirer l'attention après-coup et ont une performance de focalisation moins élevée que celles à gauche.

- et je montais les poteaux le jour . arranger les fils ... et les tuyaux qui cassaient les tuyaux d'eau (Stäbler 1995, p. 114)
- Et là, on les donnait dix piastres le voyage, chaque bateau (corpus Valdman - Golden Meadow, Lafourche)
- On faisait de la bonne musique, ouais, par exemple, moi et Amédé (corpus Valdman - Eunice, St. Landry)
- et on jouait en arrière de la maison dans les bois moi et Audrey (Stäbler 1995, p. 70)

### 5.1.3. La « topicalisation libre »

Dans ces énoncés binaires, l'élément topicalisé n'a pas de copie dans la phrase, de sorte que le degré d'agrégation est plus élevé que dans la dislocation proprement dite.<sup>30</sup> Un élément isolé est placé à gauche d'une phrase sans reprise dans le reste de la séquence ni autre lien syntaxique avec celle-ci. La relation est souvent vague et doit être spécifiée par le locuteur :

- Le premier qui a été pris, le nom était pas mis dessus (corpus Valdman - Mamou, Evangéline)
- Mais un samedi après-midi, mon padna, je connais pas si je peux user son nom de famille, mais je vas juste vous dire son premier nom quand même, c'était Henry (corpus Valdman - Jennings Jefferson Davis)
- Et ça fait moi, quand j'avais quatorze ans, un jour mon père et ma mère a parti pour aller chez une de mes sceurs faire boucherie, et on a resté trois, moi et deux de mes sceurs qu'étaient plus jeunes, et elle a dit qu'il fallait qu'on fait le ... laver le linge et nettoyer la maison dans notre journée (corpus Valdman - Pointe Noire, Acadia)
- non . serpent sonnette t'as pas de chance..non (Stäbler1995a, p. 21)
- mais les maisons là-bas-là, il y a un tas du bois qu'il(s) vend (Stäbler 1995a, p. 70)

30 Cf. Ploog (2004, p. 98) : « Au niveau informationnel, on constate que la position thématique initiale n'est plus désormais réservée au sujet au sens français : le choix du thème est libre et si la fonction sujet reste obligatoire, son élaboration est déterminée par le cadre sémantique et non plus par le moule syntaxique général. »

## 5.2. Les structures à présentatif

### 5.2.1. c'est X qui/que

Les phrases clivées sont des procédés de contraste et d'emphase et ont, en règle générale, pour structure *C'EST X QUI/QUE - verbe*. Devant voyelle, *QUI* s'élide souvent en *QU'*. Dans ce contexte syntaxique, l'accord du verbe n'est pas toujours respecté.<sup>31</sup>

- ça se fait il a tout le temps gardé ça dans sa tête que c'était . Horace qu'avait . tué son père (Stäbler 1995b, p. 127)
- c'est moi qu'était le FRONT MAN (Stäbler 1995a, p. 186)
- Mais moi je connais que c'était elle qu'a fait tout l'embaras (Stäbler 1995b, p. 112)
- il a pas pu se rendre à la porte . c'est la boucane qui l'a ra/ pris tu vois (Stäbler 1995b, p. 128)
- s'ils pouvoient prouver que c'était lui qui l'avait tué (Stäbler 1995a, p. 125)
- Oh chère, c'était de ... dedans la campagne, au ras de ma grosse maison qu'on a bâti là-bas, juste dans la campagne (corpus Valdman - Mamou, Evangéline)
- c'est mes jambes qu'est/ qu'est manière mal installé (Stäbler 1995a, p. 187)

Le *QUE* objet est fréquemment omis, notamment dans le tour *c'est ça (que)* :

- Et la maladie de sucre, mes amis, c'est ça on appelle DIABETES, en anglais (corpus Valdman - Moreauville, Avoyelles)
- euh les automobiles [sic] c'est mon/ c'est ça j'aime mieux (Stäbler 1995b, p. 128)

Notons encore les constructions suivantes : dans la première le relatif est omis, reste la préposition orpheline, dans la deuxième une forme de (*il faut* est insérée dans une phrase clivée :

- [Le locuteur énumère les ingrédients du médicament Hasitall] C'est ça que les ingrédients du Hasitall et c'est ça c'est fait avec (corpus Valdman - Moreauville, Avoyelles)
- mais c'est elle fallait qui guide le cheval (corpus Valdman - L'Anse Bourbeuse, Evangéline)

La construction interrogative *QUEL + nom + QUE*, bien attestée en français populaire et dans d'autres variétés de français non-hexagonales, indique un rapport entre interrogation et thématisation.<sup>32</sup> Cette construction pourrait être interprétée comme une phrase clivée raccourcie, c'est-à-dire comme le produit d'une réduction de *c'est X que*. *QUE* peut aussi être interprété comme une particule thématique mettant en relief le focus de l'interrogation placé en tête de phrase.

31 Pour l'accord du verbe en FA, cf. King / Nadasdi (2005), Beaulieu / Cichocki (2005), Perrot (2005).

32 Cf. Gadet (1996, p. 109 ; 1992, p. 82) et Blanche-Benveniste (2010, p. 162).

- Dans quelle année *que* t'es né ? (DLF 2010, s.v. *quel*)
- Quel âge *que* Tante L. a ? (DLF 2010 s.v. *quel*)

Notons que cette construction est aussi attestée en Nouvelle-Écosse (NE) et au Nouveau Brunswick (NB).

- Et pis dans quelle année *que* ton mari a mourri ? (NE – corpus Hennemann)
- à quelle école *que* t'allais (NB – Arrighi 2005, p. 308)

### 5.2.2. D'autres structures à présentatif

Outre les phrases clivées, d'autres structures ont également recours à des présentatifs aux formes assez variées. Notons que ces constructions sont également attestées dans le français oral hexagonal.

#### Type : *J'ai X QUI / QUE*

- Et j'avais une négresse qu'est voisine avec moi (corpus Valdman – Châteigner, Évangeline)
- Là, t'as l'Acadien qu'a arrivé. Parce que dans le conte qu'ils ont pour le Grand Dérangement, ils l'ont dispersé de la Nouvelle-Écosse, il est venu ici (corpus Valdman – St. Martinville, St. Martin)

#### Type : (IL) Y (EN) A + SN (*qui, que*)

- Il n'avait toujours un autre plus petit qu'avait besoin de leurs soins (corpus Valdman – Carencro, Lafayette)
- In a personne dans la famille qu'à offert pour elle de rester (corpus Dubois Avoyelles, M-089-2)
- Et euh, avant arriver au Lac Troupeau il n'avait ça ils appellent le Canal Salé. C'est un grand, un grand canal... (corpus Valdman – Pacanière, St. Landry)
- Moi, je peux pas dire que j'étais élevé un Cadien pauvre à la crève de faim parce qu'il n-a un tas de mes amis, ça l'aime dire ça, mais pour moi c'était pas le cas. (corpus Valdman – Jennings, Jefferson Davis)
- y en a plein qu'est seuls et ils ont pas peur (Stäbler 1995a, p. 66)
- Na plein qui veut pas parler français, mais mon je veux (Rottet 2001, p. 128)

## 6. LÀ – d'une particule déictique à un ponctuant discursif

En FL comme dans d'autres français non-hexagonaux, LÀ est une particule multifonctionnelle qui, outre son rôle de marqueur déictique, peut également assumer, dans le discours oral, d'autres rôles non déictiques.<sup>33</sup> Tout comme QUE, LÀ est

un cas de polyvalence inhérente ou d'homonymie constructionnelle, dont le comportement syntaxique contribue ainsi au caractère agrégatif des discours cadiens.

### 6.1. Emploi déictique/anaphorique de LÀ

L'emploi déictique originel de la particule est encore bien visible dans les exemples suivants, où LÀ exprime avant tout des relations spatio-temporelles :

- j'ai resté dix-huit / euh huit mois je crois avec / avec le chose là (la locutrice parle d'une jambe cassée) (Stäbler 1995a, p. 41)
- comment c'est s'appelle le chien-là c'est dur me rappeler (Stäbler 1995a, p. 150)
- parce que j'avais mal là dans le dos (Stäbler 1995a, p. 4)
- non parce que l'habitude l'eau montait euh . à la bassière là-bas-là (Stäbler 1995a, p. 24)
- ça restait à la coulée-là pas loin là (Stäbler 1995a, p. 27)
- Et à peu près quinze ans après que j'avais commencé à faire l'école c'est là que CODOFEL a venu ici dans la paroisse de Lafourche (DLF 2010, s.v. *là*)
- ça fait là quand on avait fini ramasser le coton . c'était dans le mois de septembre je pense . octobre c'était l'heure c'était l'heure de couper les cannes (Stäbler 1995a, p. 2)
- [à propos de la chasse aux perdrix] mais c'est plus aussi bon que c'était . les années passées c'était un plaisir aller à la chasse perdrix ici on trouvait ça tout partout et là c'est plus/ c'est plus pareil. là si tu veux monter dans <un embarcation> . et puis aller dans l' / dans l'ouest du . du Texas . ou dans le sud du Texas . ou à OKLAHOMA . dans ces/ dans ces grandes plaines-là (Stäbler 1995a, p. 194)

### 6.2. LÀ particule pragmatique

Au-delà des fonctions déictiques, LÀ sert de marqueur de structuration de discours et d'interaction.

Dans les phrases suivantes LÀ est signal d'ouverture / de clôture et opère comme élément organisationnel du discours :

- et là il il m'a lâché dis tu fais mieux d'aller voir ton padna par terre là-bas . fait-là il a été là-bas-là (Stäbler 1995a, p. 39)
- mais là . tu sais mieux la tuer . hein (Stäbler 1995a, p. 22) (le locuteur parle d'un serpent d'eau)
- faulait se lever à trois heures le matin . et . tirer trente vaches là (Stäbler 1995a, pp. 9-10)

Notons que LÀ se trouve parfois après un emprunt à l'anglais, phénomène plutôt rare en FL, mais très fréquent en FA : le procédé sert à rendre l'anglicisme plus

33 Cf. Stäbler (1995b, p. 140), Wiesmath (2006), Ludwig / Pfänder (2003), Arrighi (2005) et Ploog (2006, 2010). Contrairement au FA, le comportement de LÀ en FL n'a été

décrit que d'une manière assez incomplète. Pour le français parlé de France cf. Große (2006).

saillant tout en signalant une certaine connivence avec l'interlocuteur (Wiesmath 2003, p. 298).

- la bataille a pris mais là mon / le/ y a un qu'avait cogné mon père sur le bord de la tête-là, dans la tempe. Il avait moitié KNOCK-OUT-là (Stäbler 1995a, p. 38)
- ils sont après STACK les RIGS au/ aux OFFSHORE BUILDINGS-là (Stäbler 1995a, p. 56)

Comme élément phatique LÀ au début de la phrase peut être une sorte d'équivalent sémantique de « écoute bien », « fais attention » et souligne la nouveauté, l'unicité :

- là la maladie . de bêtes a pris . s'appelle le b/euh . BRUCELLOSIS (LOU – Stäbler 1995b, p. 140)

Ici, LÀ attire l'attention de l'auditeur sur le développement inattendu du récit selon Stäbler (1995b, p. 140).

En tant que marqueur de présupposition ou de connivence, LÀ postposé a une valeur nettement phatique : (cf. 6.3.)

- Shirley aimait les 'tits animaux les petits animaux-là, les chiens, les chats (Stäbler 1995a, p. 16)
- Mais Tante Lydie là a parle drôle (Stäbler 1995a, p. 44)
- tu connais ces rasoirs droit-là ça coupait bien (Stäbler 1995a, p. 61)

### 6.3. LÀ particule pragmatique-syntaxique

En FL, LÀ ne fait plus uniquement partie de groupe des éléments déictiques et pragmatiques mais a acquis des fonctions syntaxiques particulières, dont la description n'est pas toujours facile.<sup>34</sup> LÀ n'a guère plus de valeur référentielle mais se situe en fin de groupes syntaxiques et découpe ainsi « des unités syntaxiques et surtout informationnelles » (Arrighi 2005, p. 425). Retenons les emplois suivants :

(a) LÀ marque la fin ou le début d'un syntagme nominal et sert ainsi à réactiver le thème de discours ; la fonction de base de LÀ, c'est-à-dire sa fonction déictique, y est bien présente.

- A : [...] quand j'entends quelque chose dessus la galerie-là j'ouvre la porte-là je mets la lumière-là . puis je regarde .... [...] j'ai des (nappes) d'accrochés dessus de la porte là-bas-là. Qui va dedans un/ un autre affaire-là [M : devant les grouilles] là-là devant les grouilles-là (Stäbler 1995a, pp. 66-67)
- pas loin ici à peu près vingt et quelques milles-là . en bas de Gueydan-là (Stäbler 1995a, p. 32)

34 Wiesmath (2006) parle de « LÀ -ponctuant ».

- et donc moi-là j'étais SAFE avec ça-là (Stäbler 1995a, p. 64)
- un soir défunt Pap a menu réveiller . au parc à bêtes là (Stäbler 1995a, p. 7)

(b) LÀ marque la fin ou le début d'une proposition ou d'une partie de phrase et signale ainsi les charnières entre les (parties de) phrases :

- quand on va mourir là on on va partager (Stäbler 1995a, p. 71)
- Le monde ici, mes grand-petits enfants, tant ce qu'ils parle dans cette maison ici-là, si esseu reste assez longtemps là, quand ça sort là, ça parle français (Rottet 2001, p. 125)
- (...) sa mère était mort et plusieurs que /qu'avaient mouru . et là . elle a été resté sur le/ sur le morceau de terre que il y a donné. là moi j'ai venu au monde ça fait ma mère elle est mort proche tout de suite trois mois je crois près. (Stäbler 1995a, p. 42)

(c) LÀ peut aussi, de manière facultative, tenir lieu de parenthèse de droite d'une construction relative :

- Et l'homme euh... qu'elle a sort avec là, manière c'était un homme marié, ouais (corpus Valdman – Mamou, Évangéline)
- comment t'appelles le truc que / [...] les juifs . portent là comment ça s'appelle (Stäbler 1995a, p. 11)
- et you y a pas de bêtes-là les arbres sont 'près/ près prendre le dessus (Stäbler 1995a, p. 55)
- C'est à cause ces gros bateaux là qui vient de tous ces pays-là (DLF 2010, s.v. venir)

(d) LÀ peut souligner la succession des faits (LÀ coordonnant). Retenons que LÀ peut, comme dans les autres régions, accompagner d'autres adverbes temporels (*puis, et*), ainsi que des marqueurs discursifs (cf. Stäbler 1995b, p. 140).

- asteur ils plantent . juste du mais ... et là ils venont avec ces COMBINE-là ils coupont ça à la terre c'est propre ... là ils coupont les fèves (Stäbler 1995a, p. 193)
- ça c'est une affaire . et ils ont euh/ . taxé l'huile une fois . non . pour le vendre . dix-huit piastres le baril . là (=puis) ils l'ont rebaisé à seize piastres . là (=maintenant) il est encore baissé (Stäbler 1995a, pp. 56-57)
- et puis . il touchait . éyou il était et puis là il l'enveloppait avec la/ avec la seine là (Stäbler 1995a, p. 24)
- les canards ça sortait pas ici autrement p/ . il mouillait un peu le jour . là on en voyait . et euh. On les approchait dans les clos ... mais euh. là (= maintenant) ils ont mis une loi asteur t'as plus le droit d'approcher des canards ou des zoies (Stäbler 1995a, p. 34)

Le remplacement d'une conjonction par LÀ (rapport cause-conséquence, rapports concessifs ou adversatifs) est sans aucun doute la technique la plus agrégative :

- Elle en a mis sur la terre neuf, neufz-enfants là. Là (= mais) elle a perdu quatre fausses-couches, oui (corpus Valdman – Mamou, Évangéline)

En FL comme en FA et dans les autres français non-hexagonaux, l'ancien élément déictique a acquis donc une série de fonctions supplémentaires, la plus importante

étant celle de particule pragmatique-syntactique, fonction moins prononcée dans le français parlé de France.<sup>35</sup> À ce titre, L<sub>A</sub> ne sert pas seulement à marquer le début ou la fin d'une proposition, il peut également servir d'élément de coordination (élément de liaison, marquant une succession de faits) et remplir la fonction des conjonctions.

L<sub>A</sub> opère donc un découpage du discours qui met en relief les unités sémantiques. Son insertion constitue une aide importante à la cohésion du message. Cet élément annonce et prépare la suite et permet de souligner les liens logiques. L<sub>A</sub> assure également un rôle plus nettement grammatical en servant non plus uniquement à souligner mais aussi à introduire divers rapports logiques (rapport de conséquence, de restriction-concession) et fonctionne comme élément de relation et d'interrogation. (Arrighi 2005, p. 428).

Malgré l'extension du spectre fonctionnel de L<sub>A</sub>, on ne peut parler de grammaticalisation de cette particule déictique dans l'une des fonctions évoquées. Il en va d'ailleurs de même pour le FA (Wiesmath 2003).<sup>36</sup>

Même si une étude détaillée du fonctionnement de L<sub>A</sub> en FL fait encore défaut (analogue à celle de Wiesmath pour le FA), on peut retenir que dans tous les français non-hexagonaux, les cas de polyvalence inhérente ou d'homonymie constructionnelle sont bien attestés : ainsi, il n'y pas qu'en français ivoirien que L<sub>A</sub> est un mot polyfonctionnel, mais aussi en français acadien ou louisianais.

## 7. Oralité et changement linguistique

### 7.1. Paramètres d'évolution

Que l'oralité puisse être considérée comme force motrice de l'innovation linguistique, voilà qui est bien connu, au moins depuis les travaux de Bauche (1946) et

35 Cf. Große (2006, p. 137): « En tout cas, *là* avec ses emplois divers rend témoignage d'un changement linguistique, puisque *là* ne fait plus uniquement partie du groupe des éléments déictiques, mais qu'il appartient aussi à celui des marqueurs discursifs, qui forment en fait tout un paradigme dont le statut grammatical reste difficile à cerner et qui empêche aussi d'expliquer cet emploi de *là* comme cas de lexicalisation ».

36 Pour ce qui est le remplacement de QUE relatif par L<sub>A</sub>, le FA – tout comme le créole louisianais – représente sur ce point une étape intermédiaire par rapport aux créoles français qui ont mené cette tendance évolutive à son aboutissement. En acadien, cette tendance n'est cependant pas suffisamment avancée, la particule jouant un rôle compensatoire et grammatical essentiel. De plus, l'effacement du subordonnant ne s'accompagne pas systématiquement de L<sub>A</sub>, si bien qu'on a seulement affaire au début d'une tendance évolutive (Wiesmath 2003, p. 301). Pour les créoles français, cf. Ludwig / Pfänder (2003).

de Frei (1929). Le créoliste Robert Chaudenson a attiré l'attention sur l'importance primordiale, au sein des variétés orales de français d'outre-mer, de celles qu'il qualifie de « français marginaux » et qui, selon lui, manifestent dans leur développement sans pression normative les tendances évolutives inhérentes au français (autorégulation) (Chaudenson et al 1993). Ces variétés – parmi elles le FL – permettent non seulement la reconstruction partielle de la langue parlée des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, mais aussi la mise en évidence des zones de variabilité par rapport au français standard.

C'est en effet la tendance à l'invariabilité et à l'analyticité, déjà observée par Frei, qui joue un rôle primordial pour l'évolution de la morphosyntaxe des variétés vernaculaires du français (Bollée / Neumann-Holzschuh 1993, Rottet 2001, Gadet 2011). Le décumul de l'élément grammatical et de l'élément lexical mène non seulement à une plus grande autonomie des traits mais aussi à des structures grammaticales plus analytiques – contentions-nous ici de mentionner la préférence pour les formes verbales périphrastiques (« analytiques ») au futur et au passé,<sup>37</sup> la fréquence de certaines périphrases verbales aspectuelles (comme être après faire *qqch.*; cf. aussi Gadet 2011, pp. 122–123), ainsi que la forme périphrastique de l'impératif (1<sup>ère</sup> pers. pl. formée à l'aide de l'impératif *allons*: *Allons manger!* au lieu de *Mangeons!*).

Dans le domaine de la syntaxe proprement dite, cependant, et tout particulièrement la syntaxe de l'oral, d'autres facteurs interviennent, directement liés au fait que l'organisation syntaxique est un phénomène qui ne se constitue qu'avec le discours. Quel est en effet le dénominateur commun des phénomènes présentés ci-dessus ? Tous trois contribuent à ce que les structures syntaxiques soient plus « agrégatives », et donc plus décompactées et relâchées, moins spécifiées qu'en français écrit. L'omission du QUE d'une part, son emploi comme conjonction passe-partout d'autre part, créent des constructions syntaxiques rendant floues les frontières entre proposition principale et proposition subordonnée, tout en restant vagues du point de vue des relations logiques. Cette faiblesse dans la subordination est d'autant plus prononcée que le mode de subordination, le subjonctif, est affaibli. Cela s'accompagne d'une augmentation, au moins d'un point de vue purement formel, de la fréquence des constructions paratactiques et

37 Dans ce contexte, mentionnons également la substitution du conditionnel présent par une construction analytique avec *voudrait* calquée sur l'anglais *would*: *Si j'aurais plus de temps je voudrais aller avec toi* (Rottet 2001, p. 241). « Speakers prefer analytic over synthetic constructions; the periphrastic conditionals have the further advantage of resembling the English conditional mood, which is constructed with the free morpheme WOULD plus the infinitive of any verb. » (Rottet 2001, p. 247).

asyn détiques. Une remarque similaire peut être faite à propos de l'emploi du LA ponctuant : là aussi, les relations logiques entre les propositions restent souvent vagues, LA peut marquer le début d'une nouvelle proposition, mais le rapport sémantique entre les phrases ne ressort pas clairement. Ces deux éléments, QUE et LA, polyvalents et pouvant revêtir diverses fonctions, contribuent grandement à l'ambiguïté constructionnelle des séquences orales. Quant aux multiples stratégies de focalisation, ce sont notamment celles qui n'ont pas recours à la reprise qui renforcent le caractère asyn détique des séquences considérées.

Si l'analyticité et l'invariabilité sont donc des paramètres à l'aide desquels certaines tendances internes de la morphosyntaxe peuvent être décrites en profondeur (comme elles l'ont effectivement déjà été), dans le domaine de la syntaxe, c'est le cas pour les paramètres de l'agrégativité et de la sous-spécification qui se manifestent par l'absence de cohérence syntaxique élaborée, ainsi que par l'ambiguïté constructionnelle et la non-spécification des relations logiques.

Or, ces deux tendances sont également à l'œuvre – même si c'est de façon plus limitée – dans le domaine de la morphosyntaxe, dans lequel il existe aussi des cas de non- ou de sous-spécification contribuant au caractère agrégatif du discours oral.

Citons ici tout d'abord la fréquence des structures contenant des formes verbales non-finies (non conjuguées), moins spécifiées du point de vue des catégories de la personne et du temps.<sup>38</sup> En FL, la tendance à remplacer la forme finie par des formes non-finies est particulièrement prononcée. Si certaines constructions, comme l'emploi de l'infinitif dans les subordonnées de but (même lorsque les sujets de la principale et de la subordonnée ne sont pas identiques), sont aussi connues dans d'autres variétés vernaculaires du français, d'autres semblent dues au caractère moribond du FL :

- il a fait faire un gros plancher pour nous-autres danser dessus (Stäbler1995b, p. 173)
- Eusse veut pour nous-autres aller pour 7h (Rottet 2001, p. 255)
- Mes amis veut mon le finir à temps pour le donner back à mardi (Rottet 2001, p. 254)
- Je veux qu'eusse avoir une bonne vie (Rottet 2001, p. 250)
- Mon z'aimerais vous-autres venir back à 7h.30 (Rottet 2001, p. 251)

L'infinitif substitut est étroitement associé à une proposition juxtaposée, construite à partir d'un verbe fini dont les marques s'appliquent également à l'infinitif :

- ça fait un gros . arbre faut tu vas puis le couper (Stäbler 1995a, p. 5)
- les voisins se mettent ensemble dans un après midi . ramasser peut-être dix douze balles de coton un après midi . ça menait là-là . de tous les bords (Stäbler 1995a, p. 215)

Selon Rottet (2001), la fréquence élevée de formes non-finies est un phénomène dû à l'érosion linguistique.<sup>39</sup>

L'omission du pronom sujet, très courante en FL, peut aussi être considérée comme un exemple de sous-spécification morphologique. L'ellipse concerne en premier lieu les constructions impersonnelles (*faut que, y a*) – phénomène également répandu dans le français parlé populaire en France – et les verbes réfléchis, mais elle peut aussi marquer des narrations orales dans les passages où l'histoire atteint son point culminant :

- me rappelle tu parles du sirop (Stäbler 1995a, p. 3)
- il a yeu une jambe cassée . et un genoux fêlé. travaillait sur béquilles (Stäbler1995a, p. 102)
- mais je dis que son/ il est pas là 'tit canaille. dis il est peut-être chez MILDRED (Stäbler 1995a, p. 63)

L'emploi de quelques prépositions nous semble également illustrer la tendance de l'oral à la polyvalence de certains éléments. Prenons l'exemple de POUR et de DANS qui, toutes deux, remplacent des prépositions temporelles. En FL, POUR possède ainsi le sens de *pendant* et de *jusqu'à* :

- On a pas eu l'eau haute pour plusieurs années (DLF 2010, s.v. *pour*)
- Dix minutes pour midi (DLF 2010, s.v. *pour*)

Il en est de même pour la préposition (DE)DANS, elle aussi très courante comme préposition temporelle :

- Ma fête est dans février. (DLF 2010, s.v. *dans* 'in')
- Dedans ce temps là fallait froir à la brique (DLF 2010, s.v. *dans* 'in those days')

En outre, DANS peut remplacer les prépositions parmi, *selon/d'après*, et *de* (cf. DLF).

Le même phénomène s'observe en FA. Selon Wiesmath, l'extension de l'emploi de certaines prépositions « participe d'une tendance évolutive typique de la langue orale en situation de proximité, à savoir la généralisation de morphèmes fréquents, les chargeant de sens et de fonctions multiples » (Wiesmath 2006, p. 245).

## 7.2. La syntaxe du FL entre oralité et érosion linguistique

Nous avons vu que le FL, tout comme d'autres variétés non-hexagonales du français, présente dans le domaine de la syntaxe des caractéristiques de l'oralité en

39 Rottet (2001, p. 251) : « The biggest dichotomy between the data of speakers above and below 30 is not in the replacement of the subjunctive with the indicative or some other finite verb form, it is rather between finite and nonfinite embedded clause. »

lien étroit avec les conditions particulières de communication ou le dynamisme communicatif spécifique du discours oral et pouvant être décrites au moyen des paramètres « agrégativité » et « sous-spécification ». Si la syntaxe orale peu paraître de ce fait « plus simple », « moins complexe », il convient cependant de ne pas perdre de vue le fait que ces structures orales sont souvent opaques, notamment dans le domaine des connexions logiques. La syntaxe orale ne doit donc pas être automatiquement associée à la simplicité et à la transparence ! Cette perte de transparence sémantique peut toutefois être compensée à l'oral par des moyens dont le discours écrit ne dispose que de façon limitée : intonation, marqueurs discursifs, contexte situationnel, ce dernier domaine appelant par ailleurs des recherches plus approfondies.

C'est précisément de là que l'on peut partir pour rendre compte des spécificités de l'évolution linguistique en FL. Le FL présente naturellement tous les phénomènes de la syntaxe orale et partage avec d'autres français non-hexagonaux certaines tendances évolutives. Mais le fait que la compétence linguistique en français diminue rapidement en Louisiane permet en outre d'y observer des processus qui ne font que renforcer ou accélérer les évolutions favorisées par l'oralité, ou suivent une autre direction que les évolutions de variétés orales, mais non moribondes du français (comme en Afrique). Dans son étude sur l'érosion linguistique en Louisiane, Rottet (2001) décrit différents processus évolutifs, sur tout morphosyntaxiques, qui impliquent avant tout la disparition de structures. C'est ainsi qu'il constate une nette réduction morphologique ou régularisation paradigmatique se traduisant par exemple par la surgénéralisation de la 3<sup>e</sup> personne dans les désinences verbales, le nombre élevé de formes non-finies (perte de l'allomorphie), l'affaiblissement des catégories du genre et du mode (subjonctif). En ce qui concerne la syntaxe au sens strict, Rottet observe une nette progression du *preposition stranding* (Rottet 2001, p. 233), ainsi que la disparition du relatif QUE (Rottet 2001, p. 260). Ici encore, soulignons que ces deux phénomènes sont également bien attestés dans d'autres variétés orales du français ; mais la diffusion de ces constructions chez les semi-locuteurs en Louisiane semble indiquer que l'érosion linguistique et le contact linguistique avec l'anglais augmentent la fréquence de ce genre de structures agrégatives.<sup>40</sup>

Les restructurations linguistiques chez les semi-locuteurs de Louisiane suivent donc pour l'essentiel les deux principes énoncés par Sasse, la simplification et la réduction : « Simplification is loss of external complexity, while reduction is loss of essentials and results in defectivity. » (Sasse 1992, p. 15). Dans d'autres variétés

orales du français, comme en Afrique, le discours gagne en complexité, et on ne saurait pas non plus parler de *loss of essentials*.<sup>41</sup> Bien sûr, les variétés L2 sont déficientes au regard de la L1 – sur ce point, l'espace d'intersection entre le FL, langue moribonde, et certaines formes du français d'Afrique est certainement considérable –, mais l'évolution linguistique dans son ensemble suit un autre cours : érosion et réduction d'un côté, émergence et construction de l'autre. Cependant, tant que les variétés émergentes resteront elles aussi au stade de l'oralité et que le français standard ne sera que partiellement présent pour tous les locuteurs, le degré d'élaboration de ces variétés sera naturellement toujours moindre que celui des variétés orales de l'Hexagone.

### Références bibliographiques

- Arrighi, Laurence : *Étude morphosyntaxique du français parlé en Acadie : une approche de la variation et du changement linguistique en français*. (Thèse de doctorat inédite) Université d'Avignon : Avignon 2005.
- Bauche Henri : *Le langage populaire. Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris*. Payot : Paris 1928.
- Beaulieu, Louise / Cichocki, Wladyslaw : « Facteurs internes dans deux changements linguistiques affectant l'accord sujet-verbe dans une variété de français acadien ». In : Brasseur, Patrice / Falkert, Anika (éds.) : *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*. L'Harmattan : Paris 2005, pp. 171–186.
- Blanche-Benveniste, Claire : *Le Français. Usages de la langue parlée*. Avec la collaboration de Philippe Martin. Peeters : Leuven et al. 2010.
- Bollée, Annegret / Neumann-Holzschuh, Ingrid : « Pour une grammaire historique des créoles ». In : Schmidt-Radefeldt, Jürgen / Harder, Andreas (éds.) : *Sprachwandel und Sprachgeschichte. Festschrift für Helmut Lüdtke zum 65. Geburtstag*. Narr : Tübingen 1993, pp. 9–21.
- Boutin, Béatrice Akissi : « Norme endogène ivoirienne et subordination ». In : Bavoux Claudine et al. (éds.) : *Normes endogènes et plurilinguisme. Aires francophones, aires créolophones*. ENS-éditions : Lyon et al. 2008, pp. 61–84.
- Brandon, Elizabeth : *La paroise de Vermilion : Moeurs, dictions, contes et légendes*. (Thèse de doctorat) Université Laval : Québec 1955.

41 À cet égard, les travaux de Ploog (2002a, 2002b, 2010) sont fondamentaux : ils montrent dans quelle mesure l'élaboration extensive et intensive, ainsi que la stabilisation de nouvelles structures syntaxiques, sont précédées de certains processus de restructuration conditionnés par l'oralité – c'est dans cette direction que devront s'engager systématiquement les recherches à venir.

40 À propos de l'influence de l'anglais sur le FL, cf. Neumann-Holzschuh (2009b, 2009c).

- Chaudenson, Robert / Mougeon, Raymond / Beniak, Édouard : *Vers une approche panlectale de la variation du français*. Didier Erudition : Paris 1993.
- Conwell, Marilyn / Juillard, Alphonse : *Louisiana French Grammar I. Phonology, morphology and syntax*. Mouton : The Hague 1963.
- Corpus Valdman cf. Valdman et al. (2004).
- Dajko, Nathalie : *Ethnic and geographic Variation in the French of the Lafourche Basin*. (Thèse de doctorat) Tulane University : New Orleans 2009.
- DLF = Valdman, Albert / Rottet, Kevin J. et al. : *Dictionary of Louisiana French as spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*. University Press of Mississippi : Jackson Mississippi 2010.
- Drescher, Martina : « Französisch in Westafrika zwischen endogener und exogener Norm : das Beispiel Burkina Faso ». In : Stolz, Thomas et al. (éds.) : *Romansierung in Afrika. Der Einfluss des Französischen, Italienischen, Portugiesischen und Spanischen auf die indigenen Sprachen Afrikas*. Brockmeyer : Bochum 2009, pp. 41–80.
- Drescher, Martina / Neumann-Holzschuh, Ingrid (éds.) : *La syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français*. Stauffenburg : Tübingen 2010.
- Dubois, Sylvie : « Un siècle de français cadien parlé en Louisiane ». In : Valdman, Albert / Ager, Julie / Piston-Hatlen, Deborah (éds.) : *Le français en Amérique du Nord. État présent*. Presses de l'Université Laval : Saint-Nicolas 2005, pp. 287–305.
- Dufter, Andreas / Fleischer, Jürg / Seiler, Guido : « Introduction ». In : Dufter, Andreas / Fleischer, Jürg / Seiler, Guido (éds.) : *Describing and Modeling Variation in Grammar*. Mouton de Gruyter : Berlin et al. 2009, pp. 1–18.
- Frei, Henri : *La grammaire des fautes*. Bellegarde : Geneva 1929.
- Gadet, Françoise : « Que, une ressource discursive panfrancophone ? ». In : Jacob, Daniel / Ploog, Katja (éds.) : *Autour de QUE – El entorno de QUE*. Lang : Frankfurt a. M. et al. 2013, pp. 71–88.
- Gadet, Françoise : « La palette variationnelle du français ». In : Martineau, France / Nadasdi, Terry (éds.) : *Le français en contact. Hommages à Raymond Mougeon*. Presses de l'Université Laval : Québec 2011, pp. 117–148.
- Gadet, Françoise : « Un regard dialectologique sur les 'français marginaux' ». In : Baronian, Luc / Martineau, France (éds.) : *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves Charles Morin*. Presses de l'Université Laval : Québec 2009, pp. 171–191.
- Gadet, Françoise : *Le français ordinaire*. Colin : Paris <sup>2</sup>1996.
- Gadet, Françoise : *Le français populaire*. Presses Universitaires de France : Paris 1992.

- Givón, Talmy : *On Understanding Grammar*. Academic Press : New York et al. 1979.
- Große, Sibylle : « Alors là... Je sais pas – les emplois de là dans le français moderne ». In : Drescher, Martina / Frank-Job, Barbara (éds.) : *Les marqueurs discursifs dans les langues romanes*. Lang : Frankfurt a. M. et al. 2006, pp. 121–140.
- Guilbeau, John : *The French spoken in La Fourche Parish, Louisiana*. (Thèse de doctorat) University of North Carolina : Chapel Hill 1950.
- Hennemann, Julia : *Le français acadien de l'Isle Madame / Nouvelle-Écosse / Canada*. Erich Schmidt Verlag : Berlin 2014.
- Hopper, Paul J. : « Emergent Grammar ». In : Tomasello, Michael (éd.) : *The New Psychology of Language. Cognitive and Functional Approaches to Language Structure*. Lawrence Erlbaum Associates : Mahwah N.J. 1998, pp. 155–175.
- King, Ruth / Nadasdi, Terry : « Deux auxiliaires qui veulent mourir en français acadien ». In : Brasseur, Patrice / Falkert, Anika (éds.) : *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*. L'Harmattan : Paris 2005, pp. 103–111.
- Klingler, Thomas : « How Much Acadian is There in Cajun ? ». In : Mathis-Moser, Ursula / Bischof, Günter (éds.) : *Acadians and Cajuns. The Politics and Culture of French Minorities in North America / Acadiens et Cajuns. Politique et culture des minorités francophones en Amérique du Nord*. Innsbruck University Press : Innsbruck 2009, pp. 91–103.
- Kloss, Heinz : *Die Entwicklung neuer germanischer Kultursprachen seit 1800*. Schwann : Düsseldorf 1978.
- Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf : *Gesprochene Sprache in der Romania*. De Gruyter : Berlin et al. <sup>2</sup>2011.
- Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf : « Langage parlé et langage écrit ». In : Holtus, Günter et al. (éds.) : *Lexikon der romanistischen Linguistik I.2*. Max Niemeyer Verlag : Tübingen 2001, pp. 584–627.
- Kolboom, Ingo : « Die Akadier – Frankreichs vergessene Kinder. Der lange Weg zu einer Nation ohne Grenzen ». In : Kolboom, Ingo / Mann, Roberto (éds.) : *Akadien : ein französischer Traum in Amerika. Vier Jahrhunderte Geschichte und Literatur der Akadier*. Synchron : Heidelberg 2005, pp. 5–322.
- Ludwig, Ralph / Pfänder, Stefan : « La particule 'là' en français oral et en créole caribéen : grammaticalisation et contact de langues ». In : Kriegel, Sibylle (éd.) : *Grammaticalisation et réanalyse : approche de la variation créole et française*. Éditions du CNRS : Paris 2003, pp. 269–284.
- Ludwig, Ralph : « L'oralité des langues créoles – 'agrégation' et 'intégration' ». In : Ludwig, Ralph (éd.) : *Les créoles français et l'écrit*. Narr : Tübingen 1989, pp. 13–39.

- Neumann-Holzschuh, Ingrid : « Carrefour Louisiané. Aspects of Language Contact in the History of Louisiana French ». *Journal of Language Contact* 7, 2014, pp. 124–153.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid : « Nivellement linguistique et koïnisation en Louisiane ». In : Iliescu, Maria / Siller-Runggaldier, Heidi M. / Danler, Paul (éds.) : *Actes du XXV<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes : Innsbruck, 3–8 septembre 2007*, vol. VII. De Gruyter : Berlin et al. 2010, pp. 261–272.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid : « La diaspora acadienne dans une perspective linguistique ». In : Mathis-Moser, Ursula / Bischof, Günter (éds.) : *Acadians and Cajuns : the Politics and Culture of French Minorities in North America. / Academics and Cajuns. Politique et culture des minorités francophones en Amérique du Nord*. Innsbruck University Press : Innsbruck 2009a, pp. 107–122.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid : « Les marqueurs discursifs 'redoublés' dans les variétés du français acadien ». In : Bagola, Béatrice (éd.) : *Français du Canada – Français de France VIII*. Niemeyer : Tübingen 2009b, pp. 137–155.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid : « Contact induced structural change in Acadian and Louisiana French. Mechanisms and motivations ». *Language et Société* 129, 2009c, pp. 47–68.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid : « The difference that space makes... Die Varietäten des Akadischen zwischen Kontinuität und Diskontinuität ». In : Heinemann, Sabine (éd.) : *Sprachwandel und (Dis-)Kontinuität in der Romania*. Niemeyer : Tübingen 2008, pp. 41–55.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid : « Le subjonctif en français acadien ». In : Brasseur, Patrice / Falkert, Anika (éds.) : *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*. L'Harmattan : Paris 2005, pp. 125–144.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid : « Les formes verbales invariables en créole : un cas de réanalyse ». In : Kriegel, Sibylle (éd.) : *Grammaticalisation et réanalyse : approche de la variation créole et française*. Éditions du CNRS : Paris 2003, pp. 69–86.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid / Wiesmath, Raphaële : « Les parlers acadiens : un continuum discontinu ». In : Papen, Robert A. / Chevalier, Gisèle (éds.) : *Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovation et description. Revue de l'Université de Moncton* 37/2, 2006, pp. 233–249.
- Perrot, Marie-Ève : « Le non-accord sujet-verbe à la 3<sup>e</sup> personne du pluriel dans un corpus chiac ». In : Brasseur, Patrice / Falkert, Anika (éds.) : *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*. L'Harmattan : Paris 2005, pp. 159–170
- Picone, Michael D. : « French dialects in Louisiana : A revised typology ». In : Picone, Michael D. / Evans Davies, Catherine (éds.) : *New Perspectives on Lan-*

- guage Variety in the South. Historical and Contemporary Approaches*. University of Alabama Press : Tuscaloosa 2015, pp. 267–287.
- Picone, Michael D. : « Le français louisianais hors de l'Acadiana ». In : Papen, Robert A. / Chevalier, Gisèle (éds.) : *Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovation et description. Revue de l'Université de Moncton* 37 (2), 2006, pp. 221–231.
- Picone, Michael D. / Valdman, Albert : « La situation du français en Louisiane ». In : Valdman, Albert / Auger, Julie / Piston-Hatlen, Deborah (éds.) : *Le français en Amérique du Nord. État présent*. Presses de l'Université Laval : Saint-Nicolas 2005, pp. 143–165.
- Ploog, Katja : « L'ambiguïté constructionnelle dans la dynamique langagière (l'exemple du nouchi) ». In : Drescher, Martina / Neumann-Holzschuh, Ingrid (éds.) : *La syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français*. Stauffenburg : Tübingen 2010, pp. 81–94.
- Ploog, Katja : « Pour une approche comparative des dynamiques structurelles du français en Afrique ». *LINX* 57, 2007, pp. 165–176.
- Ploog, Katja : « Du continuum pragmatico-sémantique aux types prosodiques de LA en (français) abidjanais ». *Le français en Afrique* 21, 2006, pp. 303–323.
- Ploog, Katja : « Variation et changement syntaxique en (français) abidjanais ». In : Coveney, Aidan et al. (éds.) : *Variation et francophonie*. L'Harmattan : Paris 2004, pp. 87–102.
- Ploog, Katja : *Pour une description syntaxique du non-standard. Le français à Abidjan*. Éditions du CNRS : Paris 2002a.
- Ploog, Katja : « Pour une analyse syntaxique de corpus non-standard : structures prédicatives et trous structuraux ». In : Pusch, Claus D. / Raible, Wolfgang (éds.) : *Romanistische Korpuslinguistik. Korpora und gesprochene Sprache*. Narr : Tübingen 2002b, pp. 409–422.
- Pustka, Elissa : « La subordination sans subordonnant en français guadeloupéen – créolisme ou pseudo-créolisme ? ». In : Drescher, Martina / Neumann-Holzschuh, Ingrid (éds.) : *La syntaxe de l'oral dans les variétés non-hexagonales du français*. Stauffenburg : Tübingen 2010, pp. 149–165.
- Raible, Wolfgang : *Junktion. Eine Dimension der Sprache und ihre Realisierungsformen zwischen Aggregation und Integration*. Winter : Heidelberg 1992.
- Rottet, Kevin : « Évolution différente de deux traits de contact interdialectal en français louisianais : les cas de *quoi* et *favons* ». In : Papen, Robert A. / Chevalier, Gisèle (éds.) : *Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovation et description. Revue de l'Université de Moncton* 37 (2), 2006, pp. 173–192.

- Rottet, Kevin : « Inanimate interrogatives and settlement patterns in Francophone Louisiana ». *Journal of French Language Studies* 14, 2004, pp. 169–188.
- Rottet, Kevin : *Language Shift in the Coastal Marshes of Louisiana*. Lang : New York et al. 2001.
- Sasse, Hans-Jürgen : « Theory on language death ». In : Brenzinger, Matthias (éd.) : *Language Death. Factual and Theoretical Explorations with Special Reference to East Africa*. Mouton de Gruyter : Berlin et al. 1992, pp. 7–30.
- Stäbler, Cynthia : *La vie dans le temps et asteur. Ein Korpus von Gesprächen mit Cadiens in Louisiana*. Narr : Tübingen 1995a.
- Stäbler, Cynthia : *Entwicklung mündlicher romanischer Syntax. Das français cadien in Louisiana*. Narr : Tübingen 1995b.
- Szlezák, Edith : *Franco-Americans in Massachusetts*. « No French no mo' 'round here ». Narr : Tübingen 2010.
- Valdman, Albert, et al. : *À la découverte du français cadien à travers la parole / Discovering Cajun French through the spoken word*. CD-ROM. Indiana University Creole Institute : Bloomington 2004 (= corpus Valdman).
- Wiesmath, Raphaële : *Le français acadien : Analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick / Canada*. L'Harmattan : Paris 2006.
- Wiesmath, Raphaële : « La particule là dans le parler acadien du Nouveau-Brunswick / Canada ». In : Kriegel, Sibylle (éd.) : *Grammaticalisation et réanalyse : approche de la variation créole et française*. Éditions du CNRS : Paris 2003, pp. 285–302.
- Wiesmath, Raphaële : « Présence et absence du relatif et conjonctif que dans le français acadien : tendances contradictoires ? ». In : Pusch, Claus D. / Raible, Wolfgang (éds.) : *Romanistische Korpuslinguistik. Korpora und gesprochene Sprache*. Narr : Tübingen 2002, pp. 393–408.

Kevin J. Rottet, Bloomington, Indiana

## La préposition échouée en français louisianais et en français acadien : perspectives comparées

*A number of North American dialects of French, including Prince Edward Island Acadian (PEI) and Louisiana French (LF), have structures resembling English preposition stranding, inviting questions about the role of English in this development. For PEI, King has argued against a direct grammatical borrowing; stranding entered PEI via lexical borrowing of English prepositions bringing their syntax with them. We will show that the LF facts require a different explanation, one that makes use of the categories MAT and PAT (Matras / Sakel 2007).*

Il est bien connu que, dans certains contextes, le français européen permet les prépositions orphelines, c'est-à-dire celles qui ne sont pas suivies directement par leur complément. Par exemple, l'anglais et le français permettent tous les deux la possibilité de laisser la préposition en fin de proposition relative comme dans (1) et (2), quoique pour le français européen il s'agisse uniquement de variétés très familières sinon populaires :

- (1) a. l'homme qu'il est venu avec (Guiraud 1973, p. 46)  
 b. la pièce qu'il est rentré dedans (Guiraud 1973, p. 46)  
 c. les gens que tu travailles pour (Vinet 1984, p. 223)  
 d. des échelotes que nous allons tapisser le plat avec (Ball 2000, p. 51)
- (2) a. the man that he came with  
 b. the room that he went into  
 c. the people that you work for  
 d. shallots that we'll garnish the plate with

L'on sait aussi que certaines prépositions françaises acceptent d'entrer dans cette construction alors que d'autres refusent de le faire. Certains parlent de *prépositions fortes*, pour celles qui peuvent apparaître sans complément, et de *prépositions faibles* pour les autres. La catégorie des prépositions faibles est censée inclure *à, de, par, en, chez, et vers* (Zribi-Hertz 1984). Les phrases possibles dans (1) sont à comparer avec celles, agrammaticales, dans (3), où il s'agit de prépositions faibles :

- (3) \*la fille que j'ai parlé à / \*j'ai parlé de / \*je suis allé chez / \*je me dirige vers / \*j'ai confiance en (Zribi-Hertz 1984, p. 10)